



E-POVE
QUAND J'AI FAIT
MA DEMANDE
DE BOURSE
OU DE LOGEMENT

DOSSIER SOCIAL
JUSQU'AU
31/05
ÉTUDIANT

 Le Dossier Social Étudiant est la démarche incontournable pour pouvoir bénéficier d'une bourse ou d'un logement Crous. Il est à déposer avant le 31 mai.

 jedemandemabourse.lescrous.fr

   @etudiantGouv | lescrous.fr